

PRÉFET DE L'AVEYRON

Synthèse des observations du public

OBJET : Arrêté préfectoral de fixation du plan de chasse du grand gibier dans le département de l'Aveyron

Rodez le 23 mai 2018,

Une consultation du public a été organisée sur le projet d'arrêté préfectoral de fixation du plan de chasse du grand gibier dans le département de l'Aveyron en application de la loi N°2012-1480 du 27 décembre 2012, du 2 mai 2018 au 22 mai 2018 inclus soit 21 jours.

Elle s'est concrétisée par la mise en ligne sur le site Internet de l'État en Aveyron de la note de présentation et du projet d'arrêté.

Les avis et observations étaient recevables pendant toute la durée de consultation soit jusqu'au 22 mai 2018 inclus. Ils pouvaient être transmis :

- par courriel à l'adresse suivante ddt-seb@aveyron.gouv.fr

- par courrier à l'adresse suivante : D.D.T de l'Aveyron – Service Biodiversité Eau et Forêt – 9, rue de Bruxelles - BP 3370 - 12 033 Rodez cedex 09.

À l'issue de la consultation, il apparaît que les documents n'ont appelé ni remarque ni avis.

En conséquence, le projet d'arrêté est proposé à la signature sans modification.